Dijon et la Bourgogne - randonnées et culture

Du lundi 24 au samedi 29 septembre 2018

J1 – Lundi 24 septembre 2018 - Beaune

Nombre de personnes : 12 personnes

Annecy Départ 8h40, 1 voiture et un minibus de location.
Arrivée Beaune 11h40

Enfin en Bourgogne, dont nous connaissons les noms de certains villages prestigieux : Nuits St Georges, Pommard et tant d'autres. Notre séjour randonnées aura aussi un volet culturel en particulier aujourd'hui.

1ère étape culturelle de la journée

La connaissance des vins de Bourgogne avec la visite de l'établissement du « Marché aux vins », en face des Hospices. La visite commence par les caves situées dans les soubassements de l'ancienne église des Cordeliers. On découvre derrière les grilles de vieux millésimes et les vins des Hospices de Beaune. Des panneaux d'information agrémentent le parcours oeno-touristique, en répondant aux questions concernant l'histoire de cette église et délivrant les bases de la compréhension des vins de Bourgogne. Nous découvrons qu'il existe : 1500 climats c'est-à-dire 1500 parcelles très délimitées. Pour les appellations : 100 différentes réparties en appelations régionale pour 52 %, appellation village pour 36 %, 1er cru 10 % et les grands crus 2 % seulement.

61 % des vins de Bourgogne sont des vins blancs conçus à partir du cépage Chardonnay, 29 % sont des rouges et rosés réalisés avec du pinot noir, 10 % de crémant de Bourgogne, l'ensemble représentant 3 % de la production française avec 180 millions de bouteilles ! Visite d'une heure très intéressante. Avec ces données techniques, les 12 participants à ce voyage sauront maintenant lire une étiquette sans se faire leurrer.

Pique-nique au centre-ville

13h30 : 2e étape culturelle de la journée : visite des Hospices de Beaune avec des audio-guides afin que chacun puisse aller au rythme de ses intérêts. Mais connaît-on vraiment son histoire ? Les Hospices représentent trois entités très différentes : le centre hospitalier actuel de Beaune très moderne, le domaine viticole et l'Hôtel-Dieu que nous visitons cet après-midi. Sa vente aux enchères si réputée, si médiatisée est en fait une œuvre caritative qui permet à l'ensemble des hospices de s'auto-gérer et en particulier de financer l'hôpital public de Beaune.

En 1443, pour racheter leur salut, Nicolas Rolin, chancelier du Duc de Bourgogne Philippe le Bon, et son épouse, Guigone de Salins, décident de créer un hôpital pour les pauvres. Ils le dotent d'une rente annuelle grâce à des salines, des ressources propres et aux revenus de la vigne. Dès lors et jusqu'au XXe siècle, les sœurs des Hospices de Beaune prendront soin de nombreux malades dans plusieurs grandes salles. L'Hôtel-Dieu a rapidement acquis une grande renommée auprès des pauvres, mais aussi auprès des nobles et des bourgeois, dont les dons ont permis d'agrandir et d'embellir l'hôpital par la création de nouvelles salles et l'apport d'œuvres d'art. Ainsi l'Hôtel-Dieu est devenu un véritable « Palais pour les Pôvres ».

L'Hôtel-Dieu, derrière sa façade austère, comprend aujourd'hui un musée, trois cours, des dépendances, son bastion du XVème siècle et ses centaines de mètres de caves conservant, notamment, la réserve particulière de vin des Hospices. Mais qui soupçonnerait que cet écrin d'architecture renferme une collection de quelques 5000 objets, dont le plus célèbre est le polyptyque du ***Jugement Dernier*** *de Rogier van der Weyden ?*

15h30 3° Visite : Beaune avec audio-guides

Nous découvrons les plus beaux coins du village avec un audio guide. Nous restons presque tous ensemble pendant cette visite. L'orientation dans la ville avec le plan fourni n'est pas aisée. Nous avons pu admirer le palais des ducs de Bourgogne, ce qui nous a le plus impressionné ce sont les pressoirs dans l'annexe du musée.

17h00 départ pour Dijon

18h00 Arrivée à l'hôtel, installation et repas pris dans le restaurant voisin où nous retrouvons Guy, ancien président du Tpa, qui sera notre guide pour les prochains jours.

Compte rendu Monika

Photos de Jérôme et Monika

Lien vers les photos : J1-24 09 Beaune